

Réunion des « Ambassadeurs du Réseau » du 07/07/2015

Présents : Magali PERRIN-CAF, Remplaçante Mme SCHUMPP-CD, Jean-Paul HELBOURG-CPAM, Marie-Nicole RUBIO-Le Furet, Laetitia WEIBEL-Maison des adolescents, Sonia CARDONER-JPA, Françoise SCHILLING-MSA, Sébastien MAUDRY-Fédération des MJC, Nathalie BRELLMANN-Rescif, Rosalie DULCK –Udaf, Samira BOUDOUAZ-Udaf, Guy DIDIER-Udaf, Déborah DORFFER-Udaf

Excusés : Piero CALVISI-fédération des MJC, Marianne FANTEGUZZI-FEPEM, Laura TALMY-CAF, Jeannine EL-ALLALI-Education Nationale

Ordre du jour :

- Présentation du projet d'animation du réseau : voir diaporama ci-joint
- Présentation des outils et proposition de diffusion
- Retour de l'atelier sur « La richesse du travail en réseau » de la journée du 22 juin 2015 *Places à tous les parents* : voir carte heuristique ci-jointe
- Retour sur le questionnaire : ressources et besoins
- L'animation locale : définition et objectifs
- L'organisation de forums à l'automne sur les 6 secteurs du département

THEMES/ INTERVENANTS	DISCUSSIONS	DECISIONS/ DEMANDES
Présentation des outils et proposition de diffusion	<p>Présentation du site : www.reseaudesparents67.fr Pour obtenir un accès à l'extranet : il suffit d'envoyer un mail à animation@reseaudesparents67.fr ou directement à lbiteaud@udaf67.fr</p> <p>La plaquette L'adresse : animation@reseaudesparents67.fr peut être utilisée pour toute question et demande de mise en ligne</p> <p>La lettre du réseau trimestrielle</p>	<p>Une page VIE du RESEAU pourrait être créée dans PARTICIPER AU RESEAU afin d'y mettre l'actualité : les réunions, les forums</p> <p>La plaquette : ci-jointe, elle sera transmise à l'ensemble des signataires du SDAP et pourra être diffusée dès la rentrée dans les établissements, structures et services fréquentés par les enfants et donc, par les parents. Les établissements soumis à la loi de 2002-2, relative aux droits des usagers pourront également la remettre en même temps que leur livret d'accueil.</p>

<p>retour sur le questionnaire : ressources et besoins</p>	<p>L'Udaf remercie les personnes ayant rempli et renvoyé le questionnaire. <i>*le deuxième tableau était erroné, il concernait les situations d'être parent et non les types d'actions.</i></p>	<p>Il sera retravaillé et rediffusé notamment pour servir lors des forums</p>
<p>Remarques des attentes des participants</p>	<p>MSA : est souligné l'intérêt du site qui permet d'offrir des pistes de solution pour les parents ; l'interactivité professionnelle, un point de convergence entre les institutions, une connaissance des lieux ressources et actions de proximité</p> <p>CPAM : le site permet le lien entre des institutions départementales et nationales ; lien du site vers Ameli.fr par exemple Le corps médical ne doit pas être oublié par le Réseau. La CPAM peut être un relais pour transmettre l'information aux médecins. Exemple : information relative à « devenir Parents » transmise aux gynécologues</p> <p>JPA : est soulignée l'importance de considérer les parents d'enfants confrontés au handicap, avant tout comme des parents ; idem pour les fratries. Il n'est pas nécessaire de créer des actions spécifiques mais bien de permettre l'accès, d'inclure.</p>	<p>MSA : serait intéressant de trouver sur le site les listes des RAM, LAEP, ... Ces listes seront mises en ligne progressivement</p> <p>CPAM : serait intéressant de proposer le lien du national vers le départemental : de Ameli.fr vers le site du Réseau Cette demande sera relayée auprès du CCPAP</p> <p>Une attention particulière sera portée à cette situation dans le cadre du Réseau : donner l'accès à tous en transmettant les informations à tous. Même principe pour les parents dont les enfants sont suivis dans le cadre de la protection de l'enfance. Ce travail pourra également se faire en s'appuyant sur la loi 2002-2 relative aux droits des usagers et incitant à la participation des usagers</p>

	<p>CD – PMI : un certain nombre d'outils existe au sein du CD : il sera intéressant de les mutualiser via le site. La question de la participation des parents est particulièrement attendue. Les réunions des assistantes maternelles peuvent être ouvertes aux parents</p> <p>Fédération des MJC : questionnement sur la vie du Réseau, sur son fonctionnement effectif ; sur l'articulation des différentes instances. Les associations ont besoin de réfléchir et de faire évoluer leur démarche de projet, besoin de prendre du recul.</p> <p>MDA : attente de la Lettre du Réseau et du site pour connaître les informations, toucher les parents, échanger entre professionnels. Projet de créer une action de soutien à la parentalité au bénéfice des parents adolescents</p> <p>CAF : pour les travailleurs sociaux des territoires de la CAF, le Réseau doit permettre d'identifier les partenaires et d'être associés aux projets. Etre dans la co-construction et pas seulement dans le financement.</p>	<p>CD-PMI : le CD pourra transmettre les outils et calendriers de rencontres</p> <p>A l'issue des forums des besoins transversaux seront identifiés et pourront faire l'objet de formation et/ou groupe de travail. <i>Le Réseau devra apporter des outils et l'envie d'y participer.</i></p> <p><i>Il serait intéressant pour le Réseau de disposer des découpages géographiques de chaque institution pour mieux repérer la répartition par secteur.</i></p>
--	---	---

Prochaine rencontre des *Ambassadeurs* : 2^{ème} trimestre 2016

Ordre du jour : retour sur les forums

- **la mise en place en place de l'animation locale**
- **les besoins, bilan et perspective**